

En septembre 2026, les prix à la consommation augmentent de 3,1 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - septembre 2026

Informations Rapides · 15 octobre 2026 · n° 247

Évolution mensuelle : -0,3 % en septembre ; variation sur un an : +3,1 %

En septembre 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) se replie de 0,3 % sur un mois, après +0,7 % en août. Cette baisse s'explique par le recul saisonnier des prix des services (-1,4 % après -0,1 %), en particulier ceux des services d'hébergement (-15,0 % après +0,9 %) et de transport (-9,8 % après -4,5 %). Les prix de l'énergie augmentent pour le troisième mois consécutif (+3,9 % après +3,4 % en août et +2,3 % en juillet). Ceux des produits manufacturés ralentissent (+0,5 % après +1,6 %) comme ceux de l'alimentation (+0,1 % après +0,4 %). Les prix du tabac sont stables, comme au mois précédent.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent sur un mois de 0,8 % en septembre 2026, après +0,2 % en août.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 3,1 % en septembre 2026, après +2,4 % en août. La hausse de l'inflation s'explique par la nouvelle accélération des prix de l'énergie (+21,3 % après +16,7 % en août et +12,6 % en juillet). Ceux des services (+2,4 % après +1,9 %) et de l'alimentation accélèrent également sur un an (+1,4 % après +1,1 %). La baisse des prix des produits manufacturés s'atténue de nouveau (-0,3 % après -0,4 % en août et -0,7 % en juillet). Ceux du tabac augmentent sur un an au même rythme qu'au mois précédent (+3,3 %).

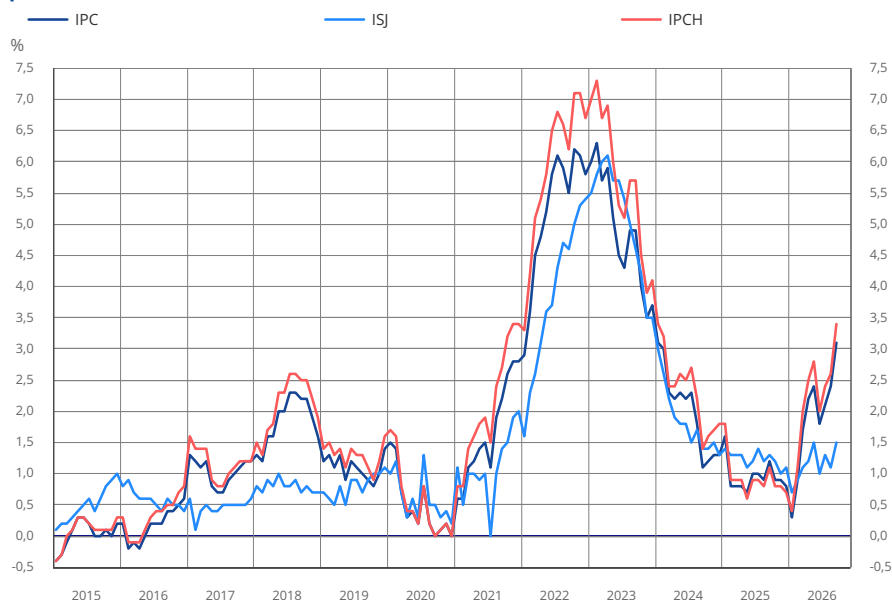
Hausse de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente (glissement annuel de l'indice sur un an) s'établit à +1,5 % en septembre 2026, après +1,1 % en août.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) se replie de 0,3 % sur un mois, après +0,7 % en août. Sur un an, il est en hausse de 3,4 %, après +2,6 % en août.

Ce mois-ci, l'écart entre les glissements annuels de l'IPCH et l'IPC est de 0,34 point, après 0,27 point en août : il est dû pour 0,33 point aux différences de pondération entre les deux indices et pour 0,01 point aux différences d'évolution entre prix nets et prix bruts.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Nouvelle accélération des prix de l'énergie

Sur un an, les prix de l'énergie accélèrent de nouveau : +21,3 % en septembre 2026, après +16,7 % en août et +12,6 % en juillet.

Les prix des produits pétroliers accélèrent sur un an (+36,2 % après +28,7 %), tirés par ceux du gazole (+44,1 % après +36,4 %), de l'essence (+25,7 % après +19,1 %) et des combustibles liquides (+64,6 % après +47,8 %).

Les prix du gaz accélèrent également (+19,0 % après +14,3 %), comme ceux de l'électricité (+1,4 % après +1,1 %).

Hausse de l'inflation des services

Sur un an, les prix des services accélèrent : +2,4 % en septembre 2026, après +1,9 % en août.

Les prix de services de transport accélèrent nettement sur un an (+5,1 % après +0,8 %). Cette accélération s'explique principalement par celle des prix des transports aériens (+10,0 % après +1,7 %) et, dans une moindre mesure, par celle des transports ferroviaires (+4,6 % après +1,2 %). Les prix des transports routiers, quant à eux, se stabilisent (+0,2 % après -1,5 %).

Les prix des « autres services » accélèrent également sur un an (+2,4 % après +2,1 %) portés par ceux de l'hébergement (+4,9 % après +0,7 %), des assurances (+4,4 % après +3,7 %) et, dans une bien moindre mesure, de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +3,2 % après +3,1 %). Les prix des services culturels baissent sur un an à un rythme plus faible qu'au mois précédent (-0,6 % après -3,0 %), comme ceux des services récréatifs (-0,9 % après -1,5 %). Quant aux prix des services de restauration, ils augmentent sur un an au même rythme qu'au mois précédent (+2,1 %).

Les prix des services de santé accélèrent légèrement sur un an (+0,8 % après +0,5 %), comme ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères (+2,1 % après +2,0 %).

À l'inverse, les prix des services de communication ralentissent, tout en restant dynamiques, sur un an (+6,2 % après +10,1 %) à l'image de ceux des services de communication mobile (+16,9 % après +27,9 %).

Hausse de l'inflation alimentaire

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent : +1,4 % en septembre 2026 après +1,1 % en août.

Les prix des produits frais accélèrent de nouveau sur un an (+9,5 % après +5,9 % en août et +3,8 % en juillet), notamment sous l'effet des vagues de chaleur, à l'image des légumes frais à fruits (tomates, courgettes, etc. ; +35,8 % après +22,3 %), des « autres légumes frais » (carottes, navets, ail, oignons, poireaux, etc. ; +5,6 % après -1,2 %) et des « autres fruits frais » (melons, pastèques, etc. ; +9,9 % après +3,1 %). À l'inverse, les prix des dattes, figues et fruits tropicaux frais ralentissent (+2,5 % après +4,0 %).

Les prix de l'alimentation hors produits frais augmentent sur un an au même rythme qu'au mois précédent (+0,4 %), à l'image de ceux du lait, des autres produits laitiers et des œufs (+0,2 %) et de ceux des boissons alcoolisées (+0,3 %). D'un côté, les prix des boissons non alcoolisées ralentissent sur un an (+0,6 % après +1,1 %), comme ceux de la viande (+1,9 % après +2,1 %), et la baisse de ceux du pain et des céréales s'accroît (-0,4 % après -0,3 %). De l'autre, les prix du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et des confiseries accélèrent légèrement sur un an (+0,9 % après +0,8 %) et la baisse des prix des huiles et graisses s'atténue (-1,2 % après -1,3 %).

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2025

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
	2026	septembre 2026	du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10 000	103,07	-0,3	3,1
Ensemble CVS	10 000	103,34	0,8	3,1
Alimentation	1 485	101,83	0,1	1,4
Produits frais	170	109,20	2,5	9,5
Autre alimentation	1 315	100,87	-0,2	0,4
Tabac	168	103,29	0,0	3,3
Produits manufacturés	2 388	99,83	0,5	-0,3
Habillement et chaussures	328	101,02	3,8	-0,9
Produits de santé	397	96,99	0,0	-2,3
Autres produits manufacturés	1 663	100,27	0,0	0,4
Énergie	764	120,13	3,9	21,3
dont Produits pétroliers	370	135,23	6,1	36,2
Services	5 195	102,35	-1,4	2,4
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	831	102,16	0,1	2,1
Services de santé	782	100,30	0,4	0,8
Transports	300	98,40	-9,8	5,1
Communications	192	107,68	-0,4	6,2
Autres services	3 090	102,98	-1,5	2,4
Ensemble hors loyers et hors tabac	9 160	103,16	-0,3	3,2
Ensemble hors tabac	9 832	103,07	-0,3	3,1
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9 751	103,14	-0,1	3,1
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9 735	103,22	-0,2	3,3
d) Dans la grande distribution en France métropolitaine				
Produits d'alimentation industrielle	692	100,19	-0,4	-0,2
Produits d'entretien et d'hygiène-beauté	136	99,49	-0,5	-0,4
Produits d'alimentation industrielle, d'entretien et d'hygiène-beauté	828	100,08	-0,4	-0,3

(1) : Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Moindre baisse des prix des produits manufacturés

Sur un an, la baisse des prix des produits manufacturés s'atténue : -0,3 % en septembre 2026, après -0,4 % en août et -0,7 % en juillet.

Les prix des « autres produits manufacturés » accélèrent sur un an (+0,4 % après +0,1 %). Ceux des jeux, des jouets et des articles de loisirs baissent sur un an de manière moins soutenue qu'au mois précédent (-0,4 % après -2,0 %), comme ceux des articles de sport, du matériel de camping et du matériel pour activités de plein air (-1,9 % après -2,6 %), des « autres accessoires pour véhicules personnels » (-2,5 % après -4,1 %) et du matériel d'information et de communication (-0,1 % après -0,8 %). Les prix des meubles, des articles d'ameublement et des tapis accélèrent (+1,7 % après +1,3 %), comme ceux des articles de bijouterie et d'horlogerie (+12,2 % après +11,4 %). À l'inverse, les prix des « autres appareils, articles et produits pour soins corporels » ralentissent sur un an (+0,1 % après +0,9 %), comme ceux des véhicules (+0,1 % après +0,4 %).

Les prix de l'habillement et des chaussures baissent sur un an à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent (-0,9 % après -1,4 %), tandis que ceux des produits de santé reculent sur un an au même rythme qu'en août (-2,3 %).

Légère baisse des prix dans la grande distribution

Dans la grande distribution, les prix des produits d'alimentation industrielle, d'entretien et d'hygiène-beauté baissent légèrement sur un an en septembre 2026 (-0,3 % après -0,2 % en août). Ceux des produits d'alimentation industrielle reculent au même rythme qu'au mois précédent (-0,2 %), comme ceux des prix des produits d'entretien et d'hygiène-beauté (-0,4 %).

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2025

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
	2026	septembre 2026		
Ensemble « sous-jacent »	6 294	101,79	0,4	1,5
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	739	99,68	0,1	-0,5
Produits manufacturés	1 951	99,66	0,1	-0,3
Services y compris loyers et eau	3 605	103,39	0,6	2,9
Ensemble IPCH	10 000	103,45	-0,3	3,4

(1) : Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 30 septembre 2026, l'évolution annuelle de l'IPC est révisée à la hausse de 0,1 point et son évolution mensuelle est confirmée. L'évolution annuelle de l'IPCH est confirmée et son évolution mensuelle est révisée à la hausse de 0,1 point.

Pour en savoir plus

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires (sur le mois d'octobre) : le 30 octobre 2026, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs (sur le mois d'octobre) : le 13 novembre 2026, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475